

**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels  
**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein  
**Band:** 4 (1895)  
**Heft:** 50

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Basel, den 14. Dezember 1895.

Bâle, le 14. Décembre 1895.

Erscheint Samstags.

Paraissant le Samedi.

N<sup>o</sup> 50.

**Abonnement:**  
Schweiz:  
Fr. 6.— jährlich.  
Fr. 5.— halbjährlich.  
Ausland:  
Unter Kreuzband  
Fr. 7.50 (6 Mark) jährlich.  
Deutschland,  
Österreich und Italien:  
Bei der Post abnommt:  
Fr. 5.— (Mk. 4.—) jährlich.  
Vereinsmitglieder  
erhalten das Blatt gratis

**Abonnements:**  
Pour la Suisse:  
Fr. 6.— par an.  
Fr. 3.— pour 6 mois.  
Pour l'Etranger:  
Envoi sous bande:  
Fr. 7.50 par an.  
Pour l'Allemagne,  
l'Autriche et l'Italie.  
Abonnement postal:  
Fr. 5.— par an.  
Les sociétaires reçoivent  
l'organe gratuitement.

**Annances:**  
20 cts. pour la petite ligne  
ou son espace.  
Rabais en cas de répétition  
de la même annonce.  
Les sociétaires  
payent moitié prix.

# Hôtel-Revue

4. Jahrgang 4<sup>me</sup> ANNÉE

Organ und Eigentum

Organe et Propriété

des

de la

Schweizer Hotelier-Vereins.

Société Suisse des Hôteliers.

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel.  
Telegramm-Adresse: „Hôtelrevue Basel.“

TÉLÉPHONE No. 1573.

Rédaction et Expédition: Rue des Etoiles No. 21, Bâle.  
Adresse télégraphique: „Hôtelrevue Bâle.“



## Todes-Anzeige.

Mit tiefem Bedauern erhalten wir die  
Nachricht, dass unser Mitglied

**Herr Christen-Kesselbach**

vom Hotel Bellevue in Adermatt

gestorben ist.

Indem wir Ihnen hievon Kenntnis geben,  
bitten wir Sie, dem Heimgegangenen ein  
liebvolles Andenken zu bewahren.

Namens des Vorstandes:

Der Präsident:

**J. Döpfner.**

## Neujahrsgratulations.

Schon vor vier Jahren ist in unserem Mitglieder-  
kreise ein Anfang gemacht worden, sich durch Leistung  
eines freiwilligen Beitrages an die fachliche Fort-  
bildungsschule von den ceremoniellen Neujahrsgra-  
tulationen zu entbinden. Wir laden nun unsere Herren  
Kollegen auch dieses Jahr ein, zu gleichem Zwecke  
einen beliebigen grossen oder kleinen Beitrag zu Gunsten  
oben genannter Schule, welche diesen Herbst ihren dritten  
Kurs begonnen hat, an die Redaktion der „Hôtel-  
Revue“ in Basel einzusenden.

Die Spender werden in der „Hôtel-Revue“ ver-  
öffentlicht und betrachten sich diese damit von der  
Versendung von Neujahrsgratulationen entbunden.

Luzern, den 5. Dezember 1895.

Schweizer Hotelier-Verein.

Der Präsident:

**J. Döpfner.**

## Souhais de Nouvelle-Année.

Il y a quatre ans déjà, un certain nombre de nos  
sociétaires s'étaient décidés à se libérer de l'usage  
cerémonieux des félicitations du Jour de l'An moyen-  
nant le versement volontaire d'un montant quelconque  
à l'Ecole professionnelle. Cette année également nous  
croyons devoir inviter nos chers Collègues à bien  
vouloir envoyer à la Rédaction de l'„Hôtel-Revue“  
toute somme qu'il leur plaira d'offrir en faveur de  
cette pratique institution, qui a ouvert cet automne  
son troisième cours.

Les noms des donateurs seront publiés dans  
l'„Hôtel-Revue“ et ces derniers peuvent, grâce à leur  
subside, se regarder comme exonérés de l'échange de  
cartes de félicitations à l'occasion du renouvellement  
de l'année.

Lucerne, le 5 décembre 1895.

Société Suisse des Hôteliers.

Le Président:

**J. Döpfner.**

Vom 6. bis zum 13. Dezember eingegangen:  
Requ du 6 au 13 Décembre:

|                                                |                |
|------------------------------------------------|----------------|
| Herr Berner F., Hotel Euler, Basel . . . .     | Fr. 20         |
| „ Döpfner J., Hotel St. Gotthard, Luzern „     | 20             |
| „ Flück C., Hotel Drei Könige, Basel . .       | 20             |
| „ Giger J., für Hôtel du Lac, St. Moritz-Bad „ | 20             |
| „ Häfeli, Hotel Schwanen Luzern . . . .        | 20             |
| „ Müller G., Restaur. Bad. Bahnhof, Basel „    | 5              |
| „ Otto P., Hotel Victoria, Basel . . . .       | 15             |
| „ Spatz J., Hôtel de Milan, Mailand . .        | 20             |
| „ Wegenstein F., Schweizerhof, Neuhausen „     | 20             |
| „ Wehrle G., Hotel Central, Basel . . . .      | 5              |
| <b>Total</b>                                   | <b>Fr. 165</b> |

## Exposition Nationale Suisse Genève 1896.

Pavillon de l'Industrie hôtelière suisse.

### Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 décembre 1895.

La séance est ouverte à 11.10 sous la présidence  
de M. Hermann Spahlinger.

43 membres sont présents, 8 se sont fait excuser.

1<sup>o</sup> M. le Président donne lecture du compte-rendu  
du Conseil d'administration, lequel est approuvé  
à l'unanimité.

2<sup>o</sup> M. Braun, Hôtel Richemond, à Genève, est con-  
firmé à l'unanimité, dans les fonctions de membre  
du Comité.

3<sup>o</sup> Après une longue discussion l'ordre du jour sui-  
vant est adopté à l'unanimité:

„L'Assemblée générale, confiante dans les  
démarches faites par le Comité pour la nomi-  
nation du gérant du Pavillon, lui donne pleins  
pouvoirs pour agir au mieux des intérêts de  
la Société.“

4<sup>o</sup> Propositions individuelles.

Persone ne demandant la parole la séance est  
levée à 12.45.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire,

**H. Flægeli.**

### Extrait du Compte-rendu du Conseil d'administration

présenté à l'Assemblée générale du 5 décembre 1895,  
à Genève.

Messieurs,

Nous croyons inutile de rappeler de nouveau  
l'origine de notre Société, l'envoi des statuts et des  
diverses circulaires vous ont suffisamment renseigné  
à ce sujet; qu'il nous soit permis cependant de dire  
en passant que son but n'a jamais été de fonder un  
hôtel modèle, comme divers journaux l'ont annoncé  
à tort.

Nous allons passer en revue les diverses phases  
de l'activité de la Société depuis sa fondation et vous  
soumettons les travaux de votre Comité.

Lors de la constitution de la Société les membres  
fondateurs ont exprimé le désir que les travaux  
fussent dirigés par un comité restreint et que celui-ci  
les répartisse de nouveau entre diverses commissions,  
aussi votre Comité a-t-il, dans ce but, consacré sa  
première séance à la nomination de ces diverses  
commissions, qui sont:

1<sup>o</sup> Construction, décoration et ameublement,

2<sup>o</sup> Installation du matériel,

3<sup>o</sup> Personnel,

4<sup>o</sup> Achat des provisions.

5<sup>o</sup> Achat des vins.

Les personnes faisant partie de cette dernière  
commission ont été désignées par les membres fon-  
dateurs de la Société.

Chacune de ces commissions a tenu un assez  
grand nombre de séances et grâce à leur activité nous

pouvons vous présenter aujourd'hui un compte assez  
exact de notre situation.

**Construction.** Vous savez que les plans généraux  
de notre Pavillon avaient été acceptés par les membres  
fondateurs de notre Société; ces plans ont subi, dans  
leur distribution intérieure, quelques modifications in-  
dispensables à la réussite de notre entreprise; elles  
consistent dans le transfert des W. C. du 1<sup>er</sup> étage  
au rez-de-chaussée, et dans l'adjonction d'un appendice  
à la partie postérieure du Pavillon, devant servir à  
l'agrandissement de la cuisine.

Nous avons en outre reçu de l'Union des Sociétés  
suisses de développement une demande pour l'organisa-  
tion et l'installation d'un bureau de renseignements  
dans notre Pavillon. Le local dont nous pourrions  
disposer à cet usage serait, au rez-de-chaussée, celui  
dans lequel nous comptons installer le concierge;  
outre les divers avantages qu'un tel bureau pourra  
nous procurer, nous aurions encore celui de sup-  
primer un employé. Cette question est encore à l'étude  
et votre Comité espère la voir aboutir.

Le premier étage étant entièrement réservé au  
Comité du Groupe 23, le président de ce Comité  
aura peut-être l'obligeance de vous donner connais-  
sance de son installation après notre assemblée générale.

Le forfait, comme prix de location de la con-  
struction, que nous avons avec MM. Grosset & Golay,  
architectes, se monte à fr. 54.400, y compris les  
changements que nous avons dû apporter à la der-  
nière heure; dans le cas où nous voudrions devenir  
acquéreurs du Pavillon, nous aurions à payer à nos  
architectes une somme supplémentaire de fr. 13.250.  
M. Page, notaire à Genève, a rédigé la convention  
avec MM. Grosset & Golay; le Pavillon doit être fini  
et mis à notre disposition le 31 janvier prochain.

**Décoration et ameublement.** La décoration des pla-  
fonds et de certaines tentures murales nous coûtera  
fr. 2200, somme non comprise dans le forfait des  
architectes.

La société d'appareillage électrique, à Genève, est  
chargée de l'installation de notre éclairage, et la  
maison Ritter & Uhlmann, de Bâle, a bien voulu  
nous fournir en location, moyennant une somme unique  
de fr. 800, tous les appareils de luxe dont nous  
aurons besoin.

Votre Comité a mis la fourniture du mobilier en  
soumission par des articles qui ont paru dans le  
„Journal de Genève“, le „Bund“ et l'„Hôtel-Revue“. Deux  
offres seulement nous sont parvenues, l'une de la  
maison Weber, Collart & Cie., l'autre de la maison  
Bellamy, toutes deux à Genève. Ces deux maisons sont  
chargées de la fourniture du mobilier de notre Pavillon.

L'étoffe nécessaire à la confection des tentes de  
la galerie du restaurant a été mise gratuitement à  
notre disposition par la Maison Joost, Lauterburg & Cie.,  
de Langnau, ce dont nous lui exprimons ici toute  
notre reconnaissance.

Les diverses parties de notre matériel nous seront  
fournies: l'orfèvrerie argentée, gratuitement par la  
maison Christoffle & Cie. à Paris; la vaisselle et  
verrerie, location gratuite, par la maison Bordier,  
Reymond & Cie., à Genève; le fourneau de cuisine  
et ses accessoires, gratuitement, par la maison Wahl  
& Ferrière, à Genève; la batterie de cuisine, par  
MM. Forestier frères, à Genève; la lingerie par la  
maison Röthlisberger & Cie., à Berne.

Par ce qui précède vous pouvez voir, Messieurs,  
qu'en dehors de l'orfèvrerie, dont il n'existe pas de  
fabrique, en Suisse, tout ce dont nous avons besoin  
pour l'installation de notre Pavillon nous est fourni  
par des Maisons suisses.

**Achat des vins.** Cette commission a tenu plusieurs  
séances et nous tenons particulièrement à remercier  
ici MM. nos collègues, n'habitant pas Genève, qui  
ont bien voulu se charger de ces fonctions délicates.  
La liste des divers fournisseurs sera publiée plus  
tard, lorsqu'elle sera complète.